

## Conseil Citoyen

### Relevé de décisions - Mercredi 20 Mars 2024

◆ Rencontre : Salle J. Baker		18h30 - 20h30
<b>Présent.es :</b> Aloe Gilles Ballot Chantal Code Cécile Colas Pierre Demanes Valérie Feytout Christian Labro Michel Lacaze Daniel Louveau Delhia Migliorati Elisabeth Roulot Christian Saquet Barbara Vernoux Paola	<b>Ville :</b> Cristofoli Bruno Cases Bernard Vignaux Christophe Usieto Elise Joly Sophie Joly Christophe	<b>Excusé.es :</b> Andrieu Michel Delcour Thierry Gardère Frédéric Lebossé Nicolas Réaux Muriel  <b>Absent.es :</b> Réal Jeremy Thomas Sonia

#### Déroulement de la rencontre

- Mot de bienvenue
- Présentation du déroulé de la séance
- *Présentation du bilan de l'ouverture des cours d'école de l'été 2023 et perspectives*
- *Méthodologie Vote du budget participatif*
- *Présentation du rôle des assesseurs des bureaux de vote*
- Présentation des délibérations du conseil municipal du 27 mars
- Questions au conseil

#### *Présentation du bilan de l'ouverture des cours d'école de l'été 2023 et perspectives*

*Christophe Vignaux, directeur de l'Éducation, présente la mise en place de l'expérimentation pour l'ouverture des cours d'école durant l'été 2023.*

L'objectif était de permettre d'ouvrir durant l'été les cours des écoles maternelles et certaines élémentaires (*La Garenne, Corbiac et Montaigne*), afin d'une part, de proposer des îlots complémentaires d'aires de jeux, d'équipements sportifs et d'espaces verts aux familles de la commune et d'autre part, pour les enfants d'âge maternel entrant à l'école de découvrir progressivement leur futur lieu de vie que va devenir la cour de l'école.

Cette expérimentation a été annoncée dans les conseils d'école, qui avaient émis des observations et des avis favorables ou mitigés. Le bilan estival a démontré que cette action était positive : Il n'y a pas eu de débordement, ni de dégradations majeures. La fréquentation est restée modérée pour un

démarrage et se renforcera par une plus large communication. Il est à noter que des assistantes maternelles ont sollicité les services de la Ville, afin d'obtenir des créneaux supplémentaires, en matinée durant la période de canicule.

Suite à ce bilan, La municipalité souhaite étendre l'ouverture de cours d'école à toutes les périodes de vacances scolaires et ainsi continuer à favoriser l'accès aux familles, aux enfants, jeunes et également aux assistantes maternelles à ces espaces de jeux dans les quartiers.

La Police Municipale et les équipes conciergerie réalisent des passages et notamment le dernier week-end avant la reprise scolaire.

Les membres du conseil citoyen ont apprécié cette mutualisation des espaces et certains proposent de mettre à disposition une fiche pour comptabiliser les fréquentations ; idée qui est retenue et sera mise en place.

### **Méthodologie Vote du budget participatif & règlement 2024**

Bruno Cristofoli, Élu participation citoyenne et vie démocratique, présente les critères d'éligibilité des projets issus du budget participatif : Le bien être, Le bien commun, L'utilité sociale, et l'environnement

Gt Les habitants de la ville ont pu voter pendant tout le mois de janvier via la plateforme : <https://participer.saint-medard-en-jalles.fr/>

Les membres du conseil jeunesse.s ont aussi exprimé leur vote.

La méthode de vote est le jugement majoritaire. Les membres du conseil citoyen vont recevoir les fiches descriptives ainsi qu'un lien pour exprimer leur vote.

Pour la campagne 2024, le montant alloué aux budgets participatifs sera le même soit 150 000€.

Les écoles pourront participer en associant 2 porteurs parmi les équipes pédagogiques, les élèves, les associations de parents d'élève, et le CLAE.

Le Le conseil d'école du mois d'octobre devra valider le projet.

Certains membres du conseil citoyen se questionnent :

Le dispositif est élargi mais le montant reste le même ?

La notion de citoyen et collectif est ambiguë. Comment faire en sorte d'encourager les citoyens à se regrouper en collectif ?

### **Présentation du rôle des assesseurs des bureaux de vote**

Elise Usieto, cheffe du service population et élection fait un point sur les élections. Afin de respecter la réglementation (nombre d'habitants par bureau de vote), la municipalité augmente le nombre de bureau et en dénombre 33. La prochaine élection pour les européennes aura lieu le dimanche 9 juin. Le nombre d'assesseurs sera donc de 66.

Elise sensibilise les membres du conseil citoyen sur le rôle des assesseurs. Les anciens assesseurs seront contactés mais il va y avoir un manque.

Certains membres du conseil citoyen suggèrent des idées afin de communiquer autour de ce besoin : un affichage devant les bureaux de vote, un article dans le magazine de la ville et sur le site internet, la création et la distribution de flyers (marché, carré des jalles), l'utilisation du panneau lumineux et l'affichage péri-urbain. Peut-être même transmettre le document de présentation aux présidents d'associations (entre autres de parents d'élèves).

### **Présentation des délibérations du conseil municipal du 27 mars**

Bernard Cases, élu aux finances, personnel et population et en charge du budget, présente le vote du budget 2024. Il revient sur le fait que ce budget sera le 1<sup>er</sup> que l'équipe municipale en place a réellement voulu. En effet, les 3 derniers dépendaient d'engagements pris par l'ancienne équipe.

Les grands axes sont :

► ***l'accès aux soins et la solidarité*** : on observe une montée en puissance du centre communal de santé. 90 % des créneaux sont déjà pris. Un centre de radiologie et un centre dentaire associatif vont s'installer dans l'ancien bâtiment « Orange », situé derrière la mairie. Des travaux de réhabilitation pour une mise en location sont programmés à l'étage. En attendant la fin des travaux, le centre de radiologie va s'installer temporairement avant l'été dans les locaux de PMF. L'ouverture du restaurant solidaire « Les Saveurs des jalles » a eu lieu. Le rôle du bailleur social Domofrance a été primordial dans ce projet avec sa participation financière aux travaux à hauteur de 80 000 €. Il est ouvert pour tous et pratique des prix abordables.

► ***La transition écologique*** : la sobriété énergétique est de mise et se reflète aux travers des travaux réalisés dans les différents bâtiments tels que l'école Rénée Lacoude ou la réhabilitation de la salle Louise Michel.

L'installation de centrales photovoltaïques a débuté par le stade Monceau et va se développer sur 2 équipements : l'école de de Gajac et la salle Olympie. L'éclairage public est lui aussi en cours de rénovation afin de répondre à la sobriété énergétique.

3 quartiers (Les Sablons, Berlincan et Les Sources) sont en requalification. Suite à des travaux de concertation avec les bailleurs sociaux et les habitants, ils vont connaître des transformations.

► ***l'Éducation*** : Les travaux de la maison de la petite enfance, située face à la salle Ariane, vont débuter en fin d'année 2024 pour une ouverture prévue en 2026. Ce projet (5 Md'euros) est co-financé par la CAF et verra par conséquent la fermeture de l'actuelle maison de la petite enfance (rue Jean Duprier) . Ce lieu sera proposé à un bailleur social afin de créer des logements.

► ***Le domaine culturel et artistique*** : la large offre culturelle estivale sera de nouveau reconduit dans l'ensemble des quartiers de la ville à l'été 2024. On observe aussi le développement de l'offre de la salle Georges Brassens.

Le budget s'élève à 55 Millions d'euros. On note une hausse des assurances que passe de 40 000€ à 140 000€ et une hausse de la taxe foncière, qui n'est pas due à une volonté municipale (les taux n'augmentent pas).

La « ligne verte » augmente et passe à 6 Millions d'euros (au lieu de 2,6 Millions d'euros)

De nombreux échanges ont eu lieu autour du Centre de Santé Communal, et du futur centre de radiologie, qui doit être conventionné « tarification secteur 1 » pour les patients provenant du Centre de santé.

Les membres du conseil citoyen ont apprécié l'explication de ce budget 2024 et proposent de mieux communiquer à ce sujet auprès de la population (exemple : présentation plus détaillée dans le magazine de la ville, conférence publique). Ces exercices pédagogiques permettraient à tous de comprendre les choix politiques et d'engagement de l'équipe municipale.

- **Questions aux Conseil municipal du 27 mars**

### **Les questions**

- suite au débat lors du dernier conseil municipal sur le coût supporté par les saint médardais pour le centre de santé communal, il est demandé des éléments sur le financement de ce centre, le coût qui est réellement supporté par les habitants et la prise en charge des coûts générés par des personnes qui ne résident pas à Saint-Médard. Il est également demandé des précisions sur le conventionnement au niveau du centre de santé et en lien avec le centre de radiologie et plus largement le mécanisme pour les professionnels libéraux de santé sur la commune.

- suite à la réunion publique sur le tram train Bordeaux-Lacanau et à l'amélioration attendue de la circulation sur la D1215, quelle est la vision d'ensemble de ce projet en terme de transports ?

**un lien pour visionner les questions posées au Conseil Municipal**

<https://participer.saint-medard-en-jalles.fr/page/le-conseil-citoyen>

Les prochaines dates :

<b>Jeudi 16 mai</b>	<b>Convention Citoyenne à partir de 18h</b>	<b>Salle Antonin Larroque</b>
<b>Mercredi 22 mai</b>	<b>Conseil citoyen</b>	<b>18h30 – 20h 30 Salle J.Baker</b>